

Monsieur Emmanuel Berthier
Préfet de la région Bretagne
81, boulevard d'Armorique
35700 Rennes

Le 27 octobre 2022

Objet : Demande de protection au titre des *Monuments historiques*
du pont Albert Louppe

Monsieur le Préfet,

L'Association Eugène Freyssinet, l'Association Française de Génie Civil et l'Association des Constructeurs et Amis du Pont de l'Iroise soumettent à votre examen une demande de protection au titre des Monuments historiques du pont Albert Louppe, un ouvrage exceptionnel situé dans la rade de Brest à l'embouchure de l'Elorn, conçu et réalisé par Eugène Freyssinet, inauguré en 1930 par le président de la République Gaston Doumergue.

La décision de présenter cette demande a été prise à l'issue d'une journée technique consacrée à l'ouvrage, à son avenir et à son auteur, tenue le 11 octobre dernier au Relecq - Kerhuon.

Elle se fonde sur les raisons suivantes :

Le pont Albert Louppe est une magnifique synthèse du génie d'Eugène Freyssinet.

Soucieux de limiter à deux le nombre de massifs de fondation en rivière, il a l'audace de vouloir franchir l'Elorn en trois arcs en béton armé de 186 m de portée, record du monde à l'époque.

Soucieux de simplifier l'exécution des arcs, il imagine de les couler successivement sur un cintre unique en bois cloué, fabriqué sur l'une des rives de l'Elorn et déplacé par flottaison.

Ce parti constructif retenu, Eugène Freyssinet manifeste sa maîtrise des grands ouvrages en béton armé en dessinant des arcs de portée inégale, minces et élégants, qui permettent d'obtenir une compression naturelle du béton et ainsi de réduire la quantité d'acier nécessaire. Et il déploie sa créativité, son ingéniosité et sa rigueur pour organiser et diriger le chantier, choisir et transporter les matériaux, concevoir les méthodes d'exécution, piloter les opérations de décentrement.

Le livre de Françoise Sioc'han *Le pont Albert Louppe, une œuvre monumentale d'exception*, paru en septembre 2022 et joint à la présente correspondance, permet de découvrir l'étendue des talents d'Eugène Freyssinet.

Le pont Albert Louppe est un monument exceptionnel de l'histoire de la construction.

Par l'observation rigoureuse du comportement dans le temps du premier arc du pont Albert Louppe, Eugène Freyssinet a pu achever sa réflexion sur la possibilité d'obtenir une compression permanente du béton malgré ses déformations lentes et ainsi déposer, en octobre 1928, sa demande de brevet du *béton précontraint*. Par l'invention de ce matériau révolutionnaire et la découverte de techniques constructives associées, Eugène Freyssinet a fait accomplir une révolution à l'art de construire, une révolution qui a assuré à la construction française un rayonnement universel pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Le pont Albert Louppe est un monument du béton armé qui a permis l'avènement du *béton précontraint*.

Le pont Albert Louppe, situé à proximité du pont de l'Iroise achevé en 1994, s'insère très heureusement dans le cadre grandiose de la rade de Brest, comme le démontrent les photos du livre de Françoise Sioc'han.

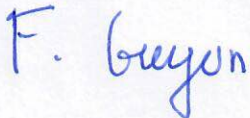
Le pont Albert Louppe, au même titre que les grandes cathédrales gothiques, est une illustration magistrale de la créativité et de l'originalité des constructeurs français.

Depuis le XII^{ème} siècle, avec la pierre puis avec le métal ou le béton, ils sont toujours à la recherche du cheminement optimal des forces, de la simplification des méthodes d'exécution et de l'économie de matière.

Pour ces multiples raisons, le pont Albert Louppe mérite d'être légué aux générations futures. Ce symbole de la créativité française et du sens de l'optimum d'Eugène Freyssinet pourra certainement inspirer les constructeurs de demain, appelés à construire sans pénaliser la planète.

Fort heureusement, ses fondations et ses arcs sont très probablement en bon état de conservation. Et une vie future saura lui être imaginée dans la dynamique région de Brest.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre respectueuse considération.



Frank GUYON
Président
Association Eugène Freyssinet
7 Bis rue de la Ferme
91390 Morsang-sur-Orge
eugene.freyssinet@orange.fr



Claude LE QUÉRÉ
Présidente
AFGC
42 rue Boissière
75116 Paris
afgc@afgc.asso.fr



Vincent AUGUSTIN
Président
Association CAPI
7 Banassat
23000 Sainte-Feyre
capiroise@gmail.com

P.S.

De nombreuses associations de la région de Brest s'associent à la demande de protection du pont Albert Louppe ; la Fondation du patrimoine, pour sa part, reconnaît l'intérêt patrimonial de l'ouvrage.

L'Association Eugène Freyssinet sera votre interlocuteur unique et se chargera de transmettre aux deux autres associations vos correspondances.

Une copie de la présente lettre sera adressée à Madame Isabelle Chardonner, Directrice de la DRAC de Bretagne.